

Mobilités ERASMUS + **Politique interne d'inclusion IFMK Vichy**

1. Objet

L'Institut s'engage à favoriser l'égalité des chances et l'accès aux mobilités internationales pour l'ensemble des étudiants, conformément aux principes du programme Erasmus+.

La présente politique a pour objet de définir les critères permettant aux étudiants en masso-kinésithérapie de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Vichy de bénéficier du complément financier Erasmus+ Inclusion. Ce soutien vise à compenser les surcoûts liés à certaines situations personnelles, sociales, économiques, géographiques ou de santé susceptibles de constituer un frein à leur participation à une mobilité internationale.

2. Principes généraux

L'attribution du complément Inclusion repose sur les principes suivants :

- Équité de traitement entre les étudiants ;
- Confidentialité des informations personnelles communiquées ;
- Examen individualisé des situations ;
- Absence de discrimination.

Le bénéfice du complément Inclusion n'est pas automatique et doit faire l'objet d'une demande accompagnée de justificatifs.

3. Critères d'éligibilité

Peuvent solliciter le complément Inclusion les étudiants dont la situation relève d'au moins une des catégories suivantes :

A. Barrières économiques	Étudiants : Boursiers sur critères sociaux (CROUS) ; Bénéficiaires du RSA ou à charge d'un foyer bénéficiaire du RSA ; Présentant des ressources familiales limitées ; Étudiants contraints de cumuler leurs études avec une activité salariée afin de financer leur formation ou leurs dépenses de vie courante. Justificatifs possibles : Notification de bourse ; Avis d'imposition ; Attestation CAF ; Contrat de travail.
B. Situation de Handicap et/ou Problèmes de santé *Les informations médicales seront traitées de manière strictement confidentielle	Étudiants : Titulaires d'une reconnaissance de handicap ; Bénéficiant d'aménagements d'études ; Présentant une affection de longue durée, une pathologie chronique, un traitement médical contraignant, ou des besoins spécifiques nécessitant un accompagnement.

	Justificatifs possibles : Certificat médical ; Attestation MDPH ; Plan d'accompagnement individualisé ; Attestation médicale.
D. Barrières sociales	Étudiants : Ayant le statut d'étudiant aidant ; Parent d'enfant(s) à charge ; Justificatifs possibles : Livret de famille ; Attestation de l'organisme compétent ; Déclaration sur l'honneur.
E. Barrières géographiques	Étudiants : Résidant dans des territoires éloignés ou insuffisamment desservis qui font partie des Zones France ruralités revitalisation (ZFRR) et Zones France ruralités revitalisation (ZFRR+) ou des quartiers prioritaires QPV . Devant supporter des coûts de transport particulièrement élevés. Justificatifs possibles : Justificatif de domicile ; Simulation ou devis de transport. Carte de transport nominative.
F. Autre type d'obstacle ou barrière	Étudiants : Entretien avec le référent Inclusion. Justificatifs possibles : Déclaration sur l'honneur.

4. Procédure de demande

Pour bénéficier du complément Inclusion, l'étudiant est tenu de fournir les justificatifs requis lors de la constitution de son dossier de mobilité Erasmus+.

5. Commission d'examen

Les demandes sont étudiées par une commission composée :

- Du bureau Erasmus+ ;
- D'un représentant de la direction ;
- Du référent handicap ou inclusion de l'établissement ;
- D'un représentant de l'équipe pédagogique, si nécessaire.

La commission statue sur l'éligibilité au complément Inclusion dans le respect des règles Erasmus+ en vigueur.

6. Révision de la politique

Cette politique fait l'objet d'une révision annuelle afin de tenir compte des évolutions du programme Erasmus+ et des besoins des étudiants.

à Vichy, le 25 juin 2026

Mme Aurélie JAZDZEWSKI
Référente Handicap IFMK Vichy


Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie
14-16, rue Fleury - 03200 VICHY
☎ 04 15 90 00 10
www.kine-vichy.fr

M. Sébastien GIROLD
Directeur IFMK Vichy


INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINESITHERAPIE
14-16 Rue Fleury - 03200 Vichy
☎ 04.15.90.00.10
N° SIRET : 779 066 299 00032
APE : 8542 Z
N° activité : 84030355603